

GENERAL
ASSEMBLYASSEMBLEE
GENERALEA/481
15 novembre 1947
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISHLIEU DE REUNION DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALECUBA : AMENDEMENT AU PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LA
FRANCE ET LA SUEDE *

Remplacer le dernier paragraphe par le texte suivant :

"CHARGE le Secrétaire général de choisir, en consultation avec un comité de neuf membres désignés par le Président de l'Assemblée générale, la ville où se tiendra la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, sous réserve que le Gouvernement du pays intéressé accepte de rembourser à l'Organisation des Nations Unies l'excédent de dépenses auquel donnera lieu la convocation de cette session en dehors de New-York."

* document A/452

RECEIVED

19 NOV 1947

UNITED NATIONS
ARCHIVES